

Texte de la vidéo – Un exemple d'exercice rhétorique

Pouvez-vous, à présent, nous présenter les étapes de l'invention d'un exercice pour exercer les émotions ?

Pour Aristote, le *pathos* est une preuve technique, c'est-à-dire un moyen de persuasion que l'orateur crée par sa technique et son discours. Il s'agit pour lui de développer, de susciter des émotions, de mettre l'auditoire, les juges, dans certaines dispositions qu'il va pouvoir utiliser pour servir la cause qu'il défend. Mais si le *pathos* fait partie de la technique, il doit y avoir un moyen pour l'acquérir, pour tenter de maîtriser les émotions et leurs effets.

Si l'on regarde dans les sources que j'ai mentionnées dans le module précédent, l'exercice de « l'éthopée » attire immédiatement l'attention : il consistait à imiter dans un discours à la première personne l'*ethos*, c'est-à-dire l'image de soi que l'on crée par le discours, parfois associée à un *pathos*, d'un personnage déterminé ou non dans une certaine situation (par exemple, « Quelles paroles prononcerait Achille en apprenant la mort de Patrocle ? (Dans l'Ilyade d'Homère) » ou « Quelles paroles dirait un homme qui part en voyage ? »).

Il faut ici entendre le terme *ethos* dans un sens large, c'est-à-dire comprenant également les affects modérés, comme la sympathie, par opposition à des émotions plus fortes comme la colère, la haine ou l'indignation. Cet exercice permettait donc aux élèves d'une part de ressentir les émotions et de les exprimer par le discours, mais aussi de les associer à des situations-types avec un souci de convenance : l'important est de produire l'image et l'émotion appropriées à chaque cas. Un autre exercice, le « lieu commun », consistait quant à lui à amplifier un fait reconnu, souvent négatif, afin notamment de susciter les émotions : on se répandait ainsi contre le meurtre ou le meurtrier, contre le séducteur, et cela passait souvent par la description animée des actes odieux de ces personnages.

Cela nous permet de faire le lien avec un dernier exercice, l'*ekphrasis*, qui consistait à décrire un objet ou une scène à la troisième personne et qui se distingue du simple récit, non par son mode descriptif – car les Anciens ne faisaient pas cette distinction – mais par le fait qu'elle « mettait sous les yeux » l'objet représenté ; il s'agissait de créer une sorte d'évidence cognitive et émotionnelle, appelée *enargeia*. Pour obtenir cet effet, Quintilien s'inspirait de ses prédécesseurs grecs et recommandait de s'exercer à produire des images mentales (*phantasiai*) pour ressentir soi-même les émotions avant de les transcrire dans le discours. C'est la raison pour laquelle certains rhéteurs associaient ce dernier exercice au surgissement d'émotions diverses.

Mais les principes qui rendent ces exercices pertinents pour l'apprentissage des émotions se trouvent déjà chez Aristote. Au livre II de la *Rhétorique*, il nous fournit une approche détaillée et empirique des émotions. Après une brève définition, présentée comme une hypothèse, il énumère l'attitude de ceux qui ressentent l'émotion concernée ou bien les personnes ou les situations vis-à-vis desquelles on ressent la même émotion. La définition elle-même comprend aussi souvent des critères qui permettent de reconstituer une situation-type. La pitié est par exemple définie « comme une souffrance provoquée par le spectacle, à proximité immédiate, d'un mal susceptible de détruire ou de faire souffrir quelqu'un sans raison, et dont on pourrait être menacé soi-même ou l'un des siens ».

Certaines recherches en sciences cognitives confirment les intuitions d'Aristote : elles considèrent que l'émotion est associée à une évaluation par le sujet de la situation face à laquelle il se trouve, et cette évaluation se fait en fonction de différents paramètres tels que les rôles attribués aux personnes impliquées dans l'événement dont on traite, le fait que la situation envisagée concerne quelqu'un d'autre ou nous-mêmes, le caractère positif

ou négatif de l'événement, etc. Or ces paramètres sont susceptibles de recevoir une application discursive et de constituer une topique des émotions. Ils permettent d'analyser les émotions dans le discours, mais aussi de tenter de les maîtriser et de les produire.

Nous avons décidé de tester ces paramètres dans un exercice. Nous avons élaboré un scénario, qui prend la forme d'un court récit, en attribuant aux acteurs des prédicats positifs, négatifs ou ambigus au regard de la topique des émotions et autorisent, du moins *théoriquement*, à créer un même type d'émotion pour chacun des acteurs. Après avoir présenté la théorie des émotions chez Aristote, fourni quelques définitions et expliqué les paramètres topiques aux étudiants, nous leur avons demandé de tenter de susciter successivement la sympathie en faveur des deux personnages de l'énoncé que je vous lis à présent :

« Aux environs de 8h, en pleine heure de pointe, Véronique, 35 ans, PDG dynamique d'une entreprise prometteuse, est renversée par Marc, 45 ans, chef de rayon dans un magasin d'électroménager. Véronique ne traversait pas dans les lignes et était au téléphone avec un collègue au moment du choc ; elle ne regardait pas et n'a pas vu la voiture arriver. Elle est décédée avant l'arrivée des secours. Marc était pressé de conduire ses enfants à l'école ; il roulait à une vitesse de 47 km/h ; le feu du carrefour tout proche venait de passer à l'orange. »

Remarques sur l'exercice, par Victor Ferry : Je voudrais montrer maintenant que cet exercice permet de donner du corps à l'idée d'émotions qui conviennent chez Aristote. Cet exercice permet, en outre, de faire prendre conscience aux élèves de l'intérêt qu'il y a à explorer la *topique des émotions* pour produire une argumentation raisonnable.

Pour le montrer, nous allons commencer par vous présenter un choix rhétorique qui, justement, est peu raisonnable. Il consisterait à chercher à attirer la sympathie sur Marc en blâmant Véronique. Lorsque nous avons proposé cet exercice à nos étudiants, nous avons par exemple obtenu des descriptions de Véronique du type : « une jeune femme inconsciente et distraite qui ne traversait pas sur un passage piéton, et qui ne faisait attention ni à la route ni aux voitures, sans doute trop absorbée par sa conversation téléphonique ».

Une telle stratégie rhétorique ne tient pas compte des émotions que pourrait légitimement éprouver la partie adverse, disons, les proches de Véronique. Une stratégie plus universelle, et donc, plus raisonnable, consisterait à prendre en compte la tristesse que l'on pourrait légitimement éprouver pour la victime et de défendre Marc en disant par exemple : « Marc aussi pleure la victime. Lui, le père et l'employé modèle est aujourd'hui un homme détruit : détruit d'être perçu comme un assassin pour avoir manqué de chance ».

En procédant de la sorte, on réintègre l'accusé dans la communauté des citoyens en montrant qu'il partage les émotions qui *conviennent*. En ce sens, c'est bien la conscience des choix rhétoriques légitimes pour la partie adverse qui permet de défendre une opinion *valide par-delà la pluralité des opinions*.